

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Tarn

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE Salles sur Cérrou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D06-06 12 2022
Convocation : 28 11 2022

Comité Syndical du 06 12 2022

Objet : Demande de subvention pour le poste animation « Chargée de mission Prévention Inondation » pour l'année 2023.

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	18
Nombre de membres suppléants présents :	00
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames MOULIADE Régine, REDO Aline, SOULIE Christiane

Messieurs PUECH Christian, MALET Christian, TRESSOLS Bernard, ALMAYRAC Jean-Jacques, COUGOUREUX Rolland, DALMAYRAC Gilbert, JONGBLOET François, SOUYRI Joël, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, VIGROUX Didier, DOUZIECH Florent, BRIERE Alex, BOHERE Jean-Christian

Pouvoirs

Absents : HERIN Christophe

Absents Excusés : AZAM Rolande, VALIERE Jean-Paul, SCHULTHEISS Pierre, PAILLAS Pierre, BONNET Michel, ESCOUTES Jean-Marc, RUFFEL Francis

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMRCV), Mme. ROMEO Aline (SMRCV)

Le président rappelle que les élus du territoire et notamment les élus siégeant au SMBCV ont sollicité le syndicat de bassin pour renforcer son action envers les problématiques liées aux inondations.

Pour répondre à cette demande, le syndicat a donc engagé de 2017 à 2019 la procédure Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

Dans le cadre des PAPI « génération 3 » en vigueur depuis 2018, la labellisation est obligatoire à l'obtention des financements de l'État et il est nécessaire de passer par 2 étapes :

- le PAPI d'intention axé essentiellement sur un programme d'études permettant d'établir un diagnostic du territoire en préalable à l'établissement d'une stratégie et du plan d'action associé. Il correspond à une phase de préfiguration du PAPI Complet permettant de mobiliser les Maitres d'ouvrages du territoire.
- le PAPI complet, qui à partir des études réalisées durant la 1^oétape, pourra découler sur des travaux.

Dans ces conditions, un dossier de candidature PAPI d'intention a été élaboré, a été présenté devant la commission inondation de bassin du 12 septembre 2019 et labélisé par cette même commission.

Le président expose la nécessité d'avoir une animation territoriale spécifique pour remplir les missions de prévention des inondations.

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- Mettre en œuvre une animation territoriale de prévention des inondations sur le territoire
- Finaliser le « PAPI d'intention » sur le territoire des bassins versants Cérou et Vère.
- Préparer et présenter le « PAPI complet »

Le président propose de solliciter les aides de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du conseil régional Occitanie et du Département du Tarn pour assurer cette opération.

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers selon le plan de financement ci-après :

Plan de financement :

Mission " Animation PAPI (Axe 0) "	Participation sollicitée	montant en €
Partenaires		85 000.00€
Etat	28.24%	24 000
Conseil régional	16,35%	13 896
Département Tarn	10.00%	8 500
Agence de l'eau Adour Garonne	20,00%	17 000
Auto financement syndicat	25.41%	14 000
	100,00%	85 000 €

APRES EN AVOIR DELIBERE L'ASSEMBLEE :

- **Décide**

- de valider l'opération présentée
- que le syndicat mixte de Bassin Cérou Vère soit le maître d'ouvrage de l'opération
- de solliciter les aides présentées ci-dessus

- Autorise Monsieur Le Président à demander les aides aux partenaires financiers susvisés et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h00

Fait et délibéré en séance, le 6 décembre 2022

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
Christian PUECH

Le Secrétaire,
Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
 CEROU-VERE
 Plateau de la gare
 81640 SALLES SUR CEROU
 Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le : 12/12/2022.....

Transmise au Représentant de l'Etat le : ...12/12/2022.....